

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de suivi

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Social Safari Inc.	Numéro de permis 2017989	Date d'inspection Le 06 mai 2024	
Nom de l'établissement Safari Social 2		Numéro de téléphone (506) 386-2262	
Adresse 55 rue Englehart Dieppe NB E1A 8K2			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Sarah MacDougall-LeBlanc		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
11 Les exigences concernant les compétences et la formation des administrateurs et des éducateurs sont les suivantes : a) l'administrateur et les éducateurs doivent être titulaires d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire;	11(a)	18 avr. 2024	
Commentaires : L'inspectrice n'est pas en mesure de confirmer si le cours de secourisme et en réanimation cardiorespiratoire d'une employée rencontre les exigences de la Loi et le Règlement. L'administratrice devra faire une vérification afin de confirmer ceci. Le certificat de secourisme et en réanimation cardiorespiratoire est expiré pour une éducatrice. L'administratrice devra s'assurer que celle-ci soit inscrite au cours. Une fois la formation complétée, une copie du certificat devra être placée au sein du dossier de l'employé. Les éducatrices ne peuvent pas être laissées seules avec les enfants entretemps.			
24(1) Aux fins d'application du paragraphe 20(1) de la Loi, les dossiers et les documents ci-dessous sont tenus au lieu d'exploitation de l'établissement agréé : c) les dossiers des membres du personnel, lesquels renferment : (vii) pour chaque éducateur et administrateur, un exemplaire de son certificat valide de secourisme et une attestation valide de sa compétence en réanimation cardiorespiratoire.	24(1)(c)(vii)	18 avr. 2024	
Commentaires : L'inspectrice n'est pas en mesure de confirmer si le cours de secourisme et en réanimation cardiorespiratoire d'une employée rencontre les exigences de la Loi et le Règlement. L'administratrice devra faire une vérification afin de confirmer ceci. Le certificat de secourisme et en réanimation cardiorespiratoire est expiré pour une éducatrice. L'administratrice devra s'assurer que celle-ci soit inscrite au cours. Une fois la formation complétée, une copie du certificat devra être placée au sein du dossier de l'employé. Les éducatrices ne peuvent pas être laissées seules avec les enfants entretemps.			
33(2) L'équipement fixe de l'aire de jeu extérieure est entouré d'une surface protectrice et est installé selon les instructions du fabricant.	33(2)	18 avr. 2024	06 mai 2024
Commentaires : Une surface protectrice adéquate fut placée autour de la structure fixe. L'administratrice indique que celle-ci est entretenue une fois par semaine. La lacune est maintenant conforme.			
36(6) Le lit portatif, le matelas de sieste ou le matelas d'un lit d'enfant ou d'un parc pour enfant est lavable et étanche ou est couvert d'une enveloppe étanche.	36(6)	18 avr. 2024	
Commentaires : 6 matelas de sieste sont déchirés sur les coins, faisant en sorte qu'ils ne sont plus lavables et étanches. L'administratrice indique que des nouveaux matelas furent commandés. Une fois reçus, les matelas seront remplacés.			

Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité
41(1) L'établissement agréé dans lequel sont fournis des services à des enfants portant la couche est pourvu d'une surface solide : b) couverte d'une enveloppe étanche.	41(1)(b)	18 avr. 2024	
Commentaires : Le matelas à langer est déchiré sur les coins, faisant en sorte qu'il n'est plus lavable et étanche. L'administratrice indique que des nouveaux matelas furent commandés. Une fois reçu, le matelas sera remplacé.			

Commentaires généraux
Le ratio fut respecté lors de l'inspection.

original signé par
Sarah MacDougall-LeBlanc

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 06 mai 2024

Date

original signé par
Tina Munro

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 06 mai 2024

Date